



BRIFFONS

Bulletin municipal 2023 - N° 15



04.73.22.02.43



www.briffons.fr



mairie.briffons@wanadoo.fr



[@MairiedeBriffons](https://www.facebook.com/MairiedeBriffons)



**Panneau
Pocket**



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

L'année 2023 aura permis la transformation des anciens préaux en bar associatif.

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion commune de la municipalité qui consistait à remettre un lieu de rencontre au sein du village après la fermeture du dernier commerce en 2019. Cette réalisation devrait bénéficier de subventions de l'Etat, du Département, de la Communauté de communes et de la Région. Ce nouveau lieu sera géré par une nouvelle association « Le Préau » qui consistera à ouvrir le bar essentiellement les weekends tout en proposant des animations ponctuelles pour tous les publics.

La municipalité poursuit sa mission qui consiste à entretenir les bâtiments communaux avec la restauration d'un logement communal supplémentaire cette année qui sera de nouveau proposé à la location à partir du mois de janvier. La commune fait partie du Comité de Pilotage « Habitat rural » en partenariat avec la Communauté de communes et le Département qui s'inscrit dans une politique de l'habitat en matière de logement social et de résidence seniors pour penser et aménager un espace de vie attractif et de bien vivre ensemble. Cela consiste à mutualiser les projets en matière de logement locatif pour faciliter l'engagement d'opérateurs et de bailleurs sociaux dans l'investissement et la gestion de ces biens à construire ou à rénover avec la participation financière ou foncière des collectivités concernées. Le logement triplex nécessitant d'importants travaux d'isolation est proposé en priorité pour ce programme.

Nous avons cette année rencontré des difficultés de financement concernant deux programmes de travaux : Les travaux concernant l'amélioration du réseau d'eau potable qui ont débuté par la gare de Bourgeade en décembre. La deuxième tranche concernant le bourg devrait être réalisée en janvier. La commune de Briffons devait bénéficier de financements dans le cadre du Plan Eau d'Emmanuel Macron, annoncé au mois de mars concernant les réseaux ayant d'importantes fuites d'eau (+50%). Cette annonce apparue dans les médias, n'a pas pu être concrétisée à ce jour malgré nos revendications auprès des agences de l'eau et de la DDT. Affaire à suivre...

Les travaux concernant le rétablissement de la continuité écologique par la création d'une passe à poisson au niveau de la Clidane ont commencé en septembre mais sont actuellement interrompus suite à un désaccord avec le bureau d'étude concernant une augmentation importante du coût des travaux (environ cinquante mille euros) pour le maintien de plaques en béton dans la zone meuble... Un projet alternatif a été proposé en collaboration avec le technicien rivière de la Communauté de communes et dont nous attendons la validation par la DDT puis l'OFB...

Nos projets pour 2024 seront essentiellement consacrés à un nouveau programme de voirie et à l'étude de faisabilité de la petite maison de l'étang pour la transformer en gîte communal.

La population de Briffons reste stable avec 265 habitants selon l'INSEE. Nous rendons hommage à toutes les personnes encore trop nombreuses qui nous ont quittées en 2023 et accueillons avec joie les quatre naissances de l'année qui nous redonnent confiance et optimisme en l'avenir. J'adresse toute ma reconnaissance aux associations ainsi qu'aux bénévoles de la bibliothèque, au garde pêche, aux personnes qui s'occupent de l'église, qui, toutes par

leur engagement permettent de rétablir du lien social et contribuent ainsi au dynamisme de la commune.

Enfin, le personnel communal, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette année 2024.

Le Maire – Pascale Souchal



L'année 2023 a commencé sous le signe de la convivialité avec la traditionnelle cérémonie des vœux le 29 Janvier à la salle des fêtes. Habitant(e)s, Elu(e)s de communes voisines, Président de la Communauté Communes, Conseillère régionale et Représentants d'associations ainsi que de la Gendarmerie et des Pompiers, étaient invités par la municipalité à partager un buffet pour échanger sur le bilan de l'année écoulée et les projets à venir.

État civil

– **Nombre d’habitants en 2023** : 265

– **Naissances** :



5 Février : SAVAJOL/AMAT Lou (Chez Jallat)

20 Mars : SOUCHAL/TOURRET Morgann (Bourgeade)

8 Mai : WILMART/SOUCHAL Antonin (Chez Roulet)

19 Septembre : BOUSCAUD/PRUGNE Charline (Le Bourg)

Lou



Morgann



Antonin



Charline



*La municipalité présente toutes ses félicitations et vœux de bonheur aux parents et
les remercie de nous faire partager ces belles photos.*

– **Décès** :



6 Février : Mme Battut Marie-Louise née Védrine (Muratel)

18 Août : Mme Fargeix Ginette née Vincent (Rozet)

20 Août : Mr Gendraud Marc (Rozet)

9 Novembre : Mr Poujat Bernard (Combas)

12 Novembre : Mme Lélou Solange née Monier (Le Bourg)

28 Décembre : Mme Cengo Jeannine née Verdier (Rozet)

Création du bar associatif « Le Préau »

Un bar associatif est un lieu tenu par une association loi 1901. Son objectif premier n'est donc pas lucratif mais social. Si l'ambiance bistrot peut y être recréée, un bar associatif est avant tout un lieu de vie et de partage. Il crée du lien social et participe à la vie associative du village.

En 2021, avec l'espoir de rétablir rapidement un lieu de rencontre, la commune rachète la licence IV à Mme Chantal Cohadon qui prend sa retraite. La crise COVID de 2020 fait échouer le projet du multiple rural, trop cher et trop risqué ! La restauration des anciens préaux apparaît alors comme un potentiel pour réaliser ce projet. Afin de limiter les frais, le conseil décide de se passer d'architecte et réalise la conception et le suivi des travaux avec la compétence d'artisans locaux.

Néanmoins, un tel projet ne peut aboutir sans l'investissement de personnes motivées par l'avenir du village en lien avec la vie associative. C'est grâce à la candidature et l'investissement personnel de M. Laurent Lamirand que cette entreprise peut voir le jour. Afin de gérer la licence IV, il a acquis une formation « Permis d'exploitation » et crée une association loi 1901 « Le Préau ». L'ouverture du bar se fera principalement les weekends. Occasionnellement, en semaine, ce local pourra être utilisé par les administrés pour des réunions ou des rassemblements, en fonction des demandes étudiées dans un premier temps puis au cas par cas.

Nous espérons que ce projet vous permettra de vous retrouver pour des moments heureux, conviviaux, gourmands et festifs et qu'il participera ainsi à recréer une ambiance de village. Voici quelques étapes des travaux.



Etat brut avant travaux



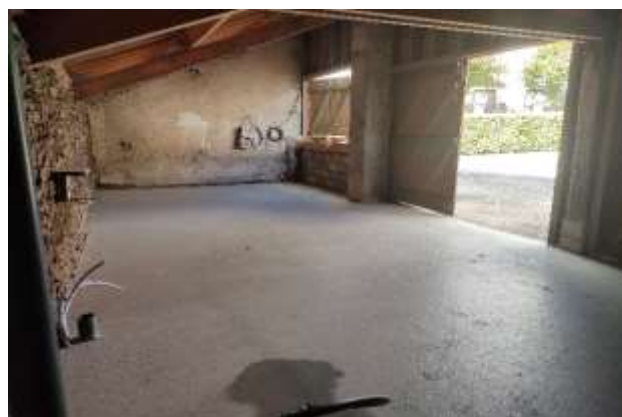
Réfection du sol



Réfection du mur en pierre



Habillage et isolation du sol



Coulage de la dalle



Rejointage du mur et pose de nouvelles fenêtres



Cette année, la mairie a rénové une partie des locaux communaux, pour en créer un lieu de vie où le village pourra se retrouver autour d'une bonne boisson ou d'une bonne planche.

En effet, depuis quelques années notre lieu de retrouvailles a fermé, laissant un grand vide. Alors l'année 2024 va ramener une partie du lieu qui nous manque tant...

En cette fin d'année 2023, une nouvelle association s'est créée et se nomme « Le Préau », elle va permettre l'ouverture d'un bar associatif au 131 route du Sancy.

Au programme, une ouverture tous les week-ends, du vendredi soir au dimanche soir, autour d'évènements qui, nous l'espérons, vous plairont !

La création de ce lieu convivial a pour principal but de redynamiser le bourg et permettre d'avoir un lieu où partager des moments tous ensemble.

Le 21 janvier, le bar ouvrira ses portes une première fois pour l'inauguration pour les habitants de Briffons. Et puis le week-end suivant aura lieu l'ouverture officielle pour les communes aux alentours.

Nous vous attendons nombreux tout au long de l'année et espérons que ce lieu répondra à vos attentes ainsi qu'aux nôtres !

L'association remercie la mairie pour son investissement dans la création de ce projet.



Les réalisations en 2023

- Aménagement de sécurité à Barreix à l'intersection « Chemin des Sapins » et « Route des Fosses » pour sécuriser le cheminement des piétons et faciliter le croisement des usagers.
- Travaux d'eau potable à la gare de Bourgeade.
- Adhésion à la mission d'archivage.
- Travaux pour l'extinction de l'éclairage public la nuit
- Rénovation des préaux pour la création du bar associatif.
- Rénovation d'un logement communal.
- Réfection du muret en pierre à côté de l'église.
- Remplacement du tracteur communal.
- Mise en place d'un caveau communal ossuaire au cimetière.
- Reprise des concessions à l'état d'abandon.
- Etude diagnostic assainissement collectif première tranche réalisée.
- Mise en conformité de la continuité écologique de l'étang Willy Mabrut (en cours).
- Rénovation de la passerelle à l'étang communal.
- Installation de composteurs au gîte communal, aux logements communaux et au cimetière.
- Rénovation peinture à l'intérieur au gîte communal
- Mise en place de portails aux captages de Briffons et Chanonet.



Nouveau tracteur communal



Passerelle à l'étang W. Mabrut



Travaux d'eau Gare de Bourgeade



Travaux de sécurité à Barreix



Muret restauré à côté de l'église



Logement communal refait

Les projets 2024

- Programme de voirie : Bourdellas, Combas, Larfeuille, Chanonet, Petit Barreix, Route de l'étang.
- Travaux pour l'extinction de l'éclairage public la nuit sur l'ensemble de la commune.
- Restauration de la petite maison à l'étang sous réserve de l'étude de faisabilité réalisée par l'architecte.
- Classement des archives de la mairie par le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale.
- Fin du diagnostic assainissement collectif par la SAFEGE.
- Mise en place d'un encadrement des poubelles au bourg et dans les villages en fonction de l'itinéraire de regroupement des collectes.
- Travaux d'étanchéité du mur extérieur des logements communaux.
- Restauration de la peinture du couloir des logements communaux.

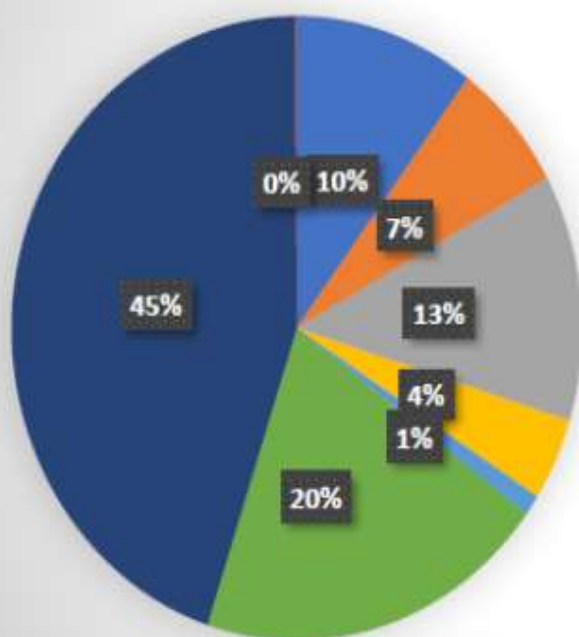
Projets prévus en 2023 et reportés en 2024 :

- Installation du radar pédagogique à Rozet.
- Travaux du réseau d'eau potable au bourg.
- Mise en place de panneaux pédagogiques autour de l'étang communal.

Pour plus de précisions, veuillez consulter les procès-verbaux des conseils municipaux sur le site internet : « briffons.fr »

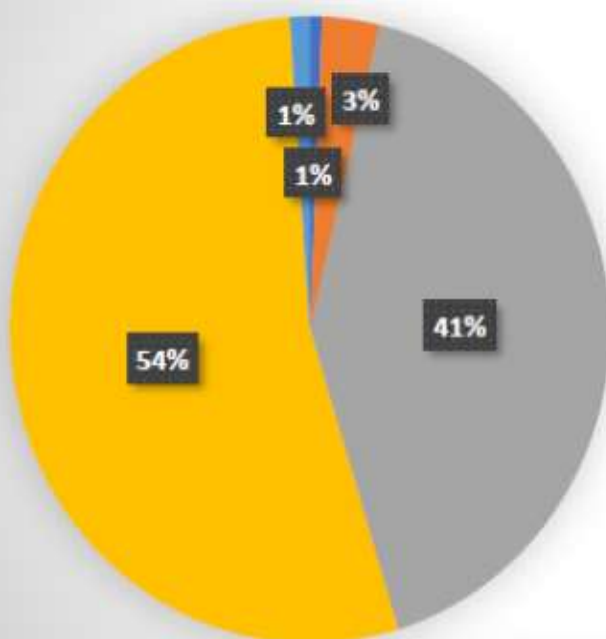
Budget d'investissement

Budget investissement recettes



- 001 Résultat reporté ou anticipé 53 375,62 €
- 021 Virement du budget de fonctionnement 63 165,44 €
- 024 Produit des cessions d'immobilisations 3 070,00 €
- 040 Opérations d'ordre de transferts (sub. Public) 6 512,00 €
- 041 Opérations patrimoniales 3 240,00 €
- 10 Dotations, fonds divers et réserves 45 349,87 €
- 13 Subventions d'investissement 122 697,34 €
- 16 Emprunts et dettes assimilées 262,00 €

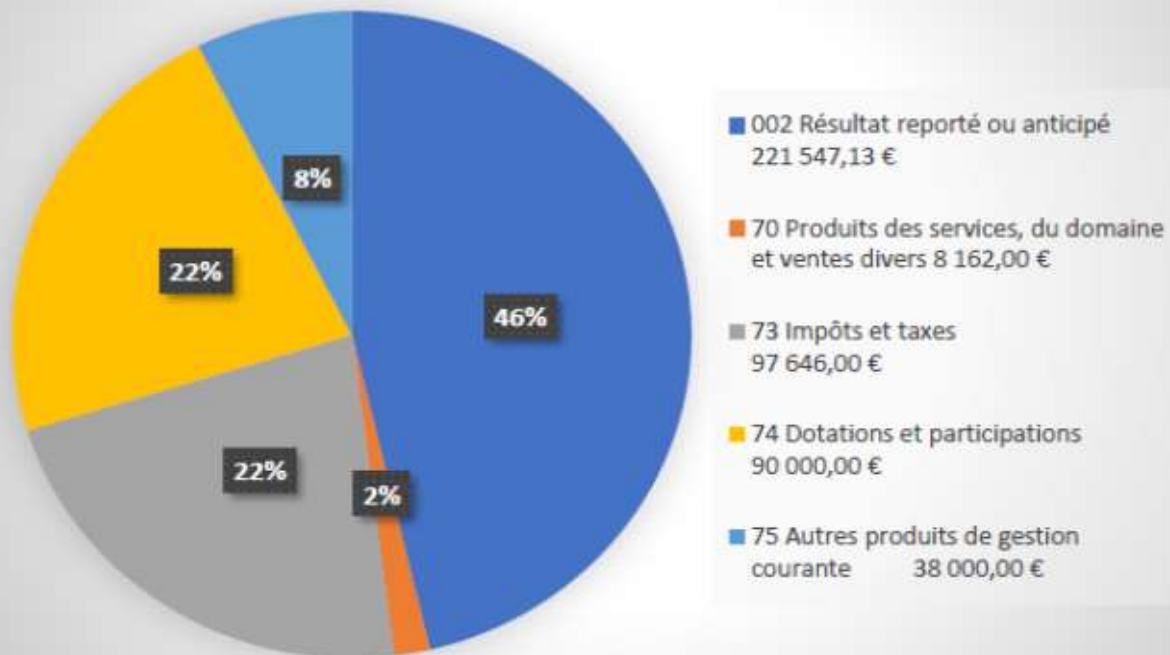
Budget investissement dépenses



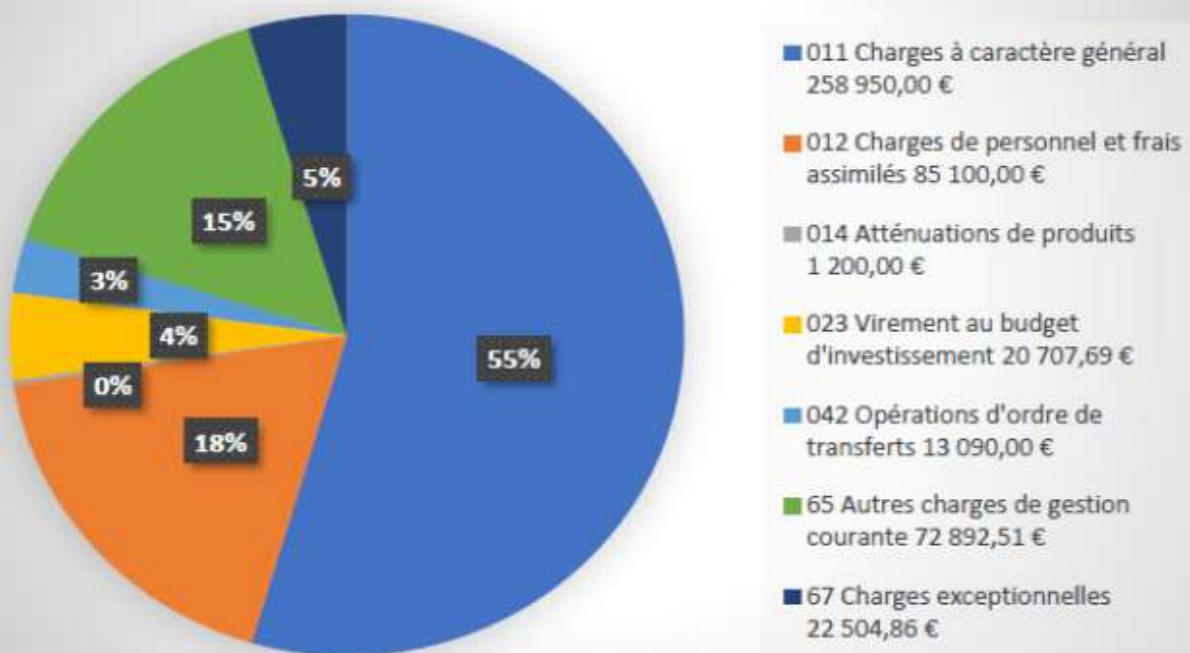
- 16 Emprunts et dettes assimilées 2 000,00 €
- 20 Immobilisations incorporelles (frais d'étude) 9 451,98 €
- 21 Immobilisations corporelles (cimetière, tracteur) 126 815,60 €
- 23 Immobilisations en cours (logement, étang, bar associatif) 163 968,63 €
- 41 Opérations patrimoniales 3 240,00 €

Budget de fonctionnement

Budget de fonctionnement recettes



Budget de fonctionnement dépenses



L'étang Willy Mabrut

L'ouverture de la pêche a eu lieu le 4 mars sous un ciel maussade. La nouvelle saison a permis de confirmer la fidélité de la clientèle qui se situe géographiquement dans un rayon de 50 kms, à la recherche de la tranquillité et de la fraîcheur du site l'été. La nouvelle réglementation concernant la fermeture des jours de lâchers (1^{er} vendredi de chaque mois) et le nombre de prise limité à 6, a été bien assimilée.

Nombre de cartes vendues en 2023 : 294

Adultes carte annuelle : 25

Enfant carte annuelle : 6

Adultes commune carte journée : 27

Enfant carte journée : 16

Adultes extérieurs carte journée : 220



Le concours de pêche du 6 mai organisé par le garde de pêche Aurélien (à droite sur la photo), avec le concours de la municipalité pour l'empoisonnement (lâcher de 100 kg) et les lots (Priscilla à gauche puis Muriel au centre) et celui de l'Amicale des Jeunes (Mathis au centre) pour la buvette et l'organisation de la traditionnelle tripe servie au bord de l'étang. Une soixantaine d'inscrits : 53 adultes et 7 enfants. 300 truites ont été pêchées lors du concours.



Gagnants Concours de pêche adultes (de gauche à droite)
Miguel Pereira, Christophe Dumas, François Weinmann, Pages Denis



Gagnants Concours de pêche enfants (de gauche à droite)
Sarah Charles, Dorian Monarcha, Alix Rouchon, Charly Barreix, Léo Barreix, Camille Rouchon, Kylian Molera

Les cérémonies de 2023



Commémoration du 78^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale du 8 Mai



Mr Besson Paul, porte-drapeau à Briffons, décoré de la légion d'honneur par le Maire de Tauves en juin

Cérémonie du 105^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 devant le monument aux morts en présence des porte-drapeaux : Mr Bouyon Antoine et Mr Mallet Gaston, des sapeurs-pompiers de Bourg-Lastic, de Mr Kevorkian du Camp militaire de Bourg-Lastic, de la Gendarmerie, de la population et des élu(e)s pour rendre hommage à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre nation, notre liberté et nos valeurs.



Pour honorer aussi la mémoire de l'adjudant-chef Nicolas Lagoutte, du sergent Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023. Cette année marquait le centenaire du premier allumage de la Flamme du Soldat Inconnu en 1923 par André Maginot, ancien ministre des armées de France. Lors de cette cérémonie, on pouvait se réjouir de la présence d'un public d'enfants qui ont participé au dépôt de gerbe et assuré la quête du « Bleuet de France » pour collecter des fonds au profit des blessés de guerre et des victimes du terrorisme.

Le repas des aînés



Le 26 Novembre, le conseil municipal reçoit à la salle des fêtes Jean Marie Poujat les aînés pour le traditionnel repas annuel offert par la commune qui a réuni une soixantaine de participants pour partager un copieux repas assuré par le traiteur « La Paillotte » de Savennes. Ce fut un moment de convivialité et de détente avec les tours de magie de « Ludo le Presquedigitateur » de Saint-Etienne. Les personnes de plus de 70 ans n'ayant pas assisté à cette manifestation, ont reçu à domicile un colis gourmand préparé par « Le Cellier Muratois » de Murat-le-Quaire.



Cette année, on pouvait remarquer la présence de Mr Besson Joseph de Tauves (sur la photo au 1^{er} rang, 2^{ème} de droite à gauche), porte-drapeau et décoré de la légion d'honneur par Mr le Maire de Tauves au mois de Juin pour son engagement militaire. Il était invité par Mme le Maire pour le remercier de sa fidélité en tant que porte-drapeau lors des cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre à Briffons depuis de nombreuses années.

Le club de 3^{ème} Jeunesse

Suite à deux années troublées par l'épisode tragique de la pandémie, 2022 repartait de plus belle et cette année le club de 3^{ème} Jeunesse connaît un nouvel essor. Fort de ses 62 adhérents, le **Mercredi 4 Janvier** a vu s'ouvrir l'Assemblée Générale cependant contrariée par quelques virus ou microbes perturbateurs, nous n'étions qu'un nombre limité de présents. Après la déclinaison des diverses activités et la prise de parole de Mme Le Maire vint le moment de la distribution à chacun du cadeau de nouvel an autour de la galette et du pot de bienvenue.

Dimanche 19 Mars, c'était le Loto où les nombreux joueurs ambitionnaient le premier prix qui réservait 2 places au Puy du Fou pour 2 jours et 1 nuit...

Dimanche 26 Mars, dégustation d'une carbonade flamande en milieu et d'un spectacle de magie, mentalisme et prestidigitation animé par Bert'M.

Mercredi 10 Mai, une journée à **Nevers** (photo gauche) et **Apremont**



s/Allier (photo droite). Palais ducal, cathédrale, portes d'accès à la ville moyenâgeuse à travers des vestiges de remparts suivi d'un passage émerveillé par le musée de la faïence et des beaux-arts. A Apremont nous découvrons ce magnifique village de France avec son



non moins célèbre et splendide parc floral. Une promenade enchanteuse parmi les espèces végétales si joliment entretenues et mises en valeur ; un régal pour les yeux et les narines...

Mercredi 5 Juillet, moules frites et grenouilles par un temps maussade puis pétanque qui ne put avoir lieu à « La Paillotte » de Savennes chez Didier Leroy.



Du 3 Septembre au 6 Septembre, cap sur Chamonix ; visite puis montée par le train du Montenvers à la mer de glace. Le lendemain, Yvoire où nos guides évoquent cet authentique village sur les bords du lac Léman suivi de la visite du jardin des cinq sens comme un hymne à "Dame Nature". Le troisième jour nous le passons à Annecy et son lac fameux. Découverte de la vieille ville et son château. Dans l'après-midi croisière sur un bateau au beau milieu de ce cadre exceptionnel. Avant le retour, arrêt à Aix-les-Bains. Le matin, nous sillonnons le canal de Savières en direction du lac du Bourget où le temps d'une

pensée au poète Lamartine nous savourons la quiétude et la splendeur du lieu. Dans l'après-midi nous rejoignons quelques lieux symboliques de la ville balnéaire et thermale.

Pour l'hébergement ce fut 3 nuits dans un charmant village de vacances de qualité "Les balcons du lac" situé à Sévrier en surplomb du lac d'Annecy.

Mardi 12 Septembre, randonnée à Laqueuille en compagnie d'adhérents aux associations alentours et visite l'après-midi de la chocolaterie d'Orcival.

Mercredi 11 Octobre, dans le cadre du repas annuel, déjeuner gastronomique au restaurant "Les trois tourtes" de Verneugheol.

Dimanche 15 Octobre, dans une salle des fêtes aux tables richement décorées, aux couleurs de l'automne, Thé dansant avec "Les Jérômes et sa saxophoniste Véronique".

Samedi 28 Octobre, "Jamais sans la valise", une première soirée théâtre au profit du téléthon par les "comédiens du Préchonnet" de Bourg-Lastic. Une réussite, applaudi par 78 personnes. A refaire l'an prochain.

Nous n'oublierons pas le décès de Bernard Pujat, notre ami et vice-président.

Merci encore à la municipalité ; Mme le Maire, le conseil et les services, permanente dans son soutien matériel, moral et son accompagnement financier et aussi bien sûr : Merci au bureau et à Mr Yves Pellissier ce dévoué président.

Vive le club de la 3^{ème} Jeunesse !

Amicale des jeunes



Cette année 2023 a été une année pleine de manifestations pour notre association. En commençant par le concours de pêche organisé par le garde-pêche Aurélien et la municipalité et pour lequel l'association a tenu la buvette et a proposé la traditionnelle tripe qui a rassemblé de nombreux convives ainsi que l'organisation d'une tombola. Une journée mitigée placée entre le soleil et la pluie, mais qui a laissé place tout de même à une bonne ambiance.

Ensuite, vint le week-end de la traditionnelle fête patronale qui s'est déroulé les 21, 22 et 23 juillet. Un vendredi soir sur le thème « guinguette », du Mojito, de la marquisette et la fameuse « Briffonaise », qui ont laissé place à l'ouverture d'un week-end qui s'annonçait d'ores et déjà riche en émotions. Le samedi vint alors le traditionnel concours de pétanque, où environ 60 équipes se sont présentées.

Le bal du village a permis le rassemblement de 240 personnes qui se sont retrouvées dans une ambiance festive.

Pour l'année 2023, le comité des fêtes étant en sommeil, l'Amicale a organisé la journée du dimanche où a eu lieu la messe à 10 h avec la procession des conscrits. Suivi du vin d'honneur offert par la municipalité. Et ce sont ensuite, 250 personnes qui se sont rassemblées pour le repas champêtre convivial préparé par le traiteur Richard Maillot.

Toute la journée, des structures gonflables, des jeux ainsi que des forains étaient sur place afin d'animer la journée pour les petits et les grands.

Pour la soirée, le food truck « Plan B » était présent afin de rassasier les personnes présentes sur place.

Cette magnifique journée, s'est clôturée sur un concert du groupe INSOMNIAQUE dont le succès a été grandiose.

L'Amicale des jeunes de Briffons remercie toutes les personnes qui se sont portées présentes lors de toutes les manifestations organisées sur cette année 2023 et espère que vous serez encore plus nombreux pour cette année 2024 car nous avons de nouveaux projets !

Et c'est avec grand plaisir que tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une merveilleuse année 2024 et se réjouit déjà de vous retrouver rapidement.

Mathis Lamirand



Médiathèque municipale

La bibliothèque propose « L'agenda des contes » pour 2024, avec la participation d'Anne-Marie Rozot pour lecture de contes et activités manuelles, aux dates suivantes : les Samedi 17 Février, Samedi 13 Avril et Samedi 22 Juin. Modification du planning d'ouverture à compter du 1^{er} Janvier 2024 : ouverture les 1^{er} et 3^{eme} samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00. L'équipe des bénévoles se réduit et sera composée désormais de Mme Pradel Claire et Mme Besson Marie-Claude. Mme Faure Marie-Laure arrête son activité, un appel à candidature est lancé. La municipalité les remercie pour leur disponibilité et leur dévouement.



Animation de Pâques



Animation de Noël

L'équipe féminine de football



Il n'y a pas eu de changement notable dans la vie du club. Toujours pas d'équipe masculine et la formation féminine est encore alignée dans le championnat départemental à onze, une constante remarquable. Les filles se sont comportées honorablement aussi bien dans cette compétition qu'en coupe du Puy-de Dôme. L'effectif a été considérablement renouvelé : de nombreux arrêts et départs ont été compensés par des arrivées, surtout des jeunes ce qui a bien rajeuni une équipe solidaire.

La visite décennale du terrain par les instances du district a permis la confirmation du classement des installations mises à disposition par la commune.

C'est l'occasion de remercier la municipalité pour son implication.

Les féminines de Briffons et leurs dirigeants vous souhaitent une bonne et heureuse année.

(En haut, de gauche à droite : Gaëlle Boissy, Elodie Courtet, Sarah Fiancette, Angélique Danna, Alix Perry, Catia Barata, Justine Cluzel, Cloé Hachula. En bas, de gauche à droite : Aurélie Monarcha (capitaine), Aurore Boyer, Laurène Léonard, Suzanne Brugière, Malorie Tissandier, Jeanne Spinouze.)

Georges Leclerc

Société de chasse « La Fraternelle »

L'ACCA (Association Communale de chasse Agrée) « La Fraternelle des Chasseurs de BRIFFONS » compte actuellement 44 adhérents et vous présente son nouveau bureau.

- **PRESIDENT** : M. Jérôme PAPON
- **VICE PRESIDENT** : M. Mickaël BERNARD
- **TRESORIER** : M. Gilles MOREL
- **VICE TRESORIER** : M. Laurent LAMIRAND
- **SECRETAIRE** : M. Aurélien ESTEBAN
- **VICE SECRETAIRE** : M. Fabien BOUSSET



Les températures élevées en fin de période et au début de l'automne ont contribué à limiter les dégâts causés par le grand gibier. Cependant, les nombreuses journées de pluie qui ont suivi ont intensifié les dommages causés par les sangliers. Les membres de la société de chasse font tout leur possible pour limiter les dégâts causés par le grand gibier et également préserver la faune sauvage sur la commune de BRIFFONS.

L'ACCA « La fraternelle des chasseurs de BRIFFONS » vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette année 2024.

La Fraternelle des Chasseurs de Briffons

Le Gîte communal



Le **gîte communal** a connu une légère baisse de fréquentation cette année soit 28 semaines louées (contre 31, l'année dernière). Cela reste tout de même un bon résultat compte tenu de l'augmentation des hébergements touristiques sur la commune. A l'issue d'une visite de contrôle réalisée par les Gîte de France, le classement attribué en rapport avec sa capacité d'hébergement soit 6 personnes est désormais de 2 épis. Des améliorations sont demandées pour maintenir ce classement. La peinture a été refaite dans la pièce principale ainsi qu'une chambre. Des objets de décoration et la vaisselle ont été renouvelés. Pour revenir à un classement de 3 épis, il serait nécessaire de monter en gamme en renouvelant la cuisine par exemple.

La croix de Rozet

Les habitants de Rozet se sont réunis le dimanche 10 septembre autour de la nouvelle croix érigée en remplacement de l'ancienne qui datait de la dernière mission après-guerre pour sa bénédiction par le père Pascal Thomas. Après un rappel de la signification de cette croix pour les chrétiens et l'importance pour une communauté de vivre ce genre de rassemblement, avoir prié pour les présents et les absents, les habitants se sont retrouvés chez l'un d'entre eux autour d'un goûter. Ce moment de convivialité a fait le bonheur de tous et donné envie de provoquer ce genre de rencontres beaucoup plus souvent. A la prochaine donc...



Quelques brèves

- Réunion annuelle des sections, le 6 septembre à la salle des fêtes.

Mr PELLEGRINO, agent ONF sur notre secteur depuis de nombreuses années est parti à la retraite, c'est donc Mr GIRODON d'Herment qui assure l'intérim en attendant la nomination de son remplaçant. Il fait part de la présence envahissante du scolyte sur notre secteur qui cause les plus gros dégâts dans les forêts d'épicéas, facilement identifiables par le changement de la couleur de leurs aiguilles, virant du vert au brun, puis par leur disparition totale. Afin de limiter les dégâts, le conseil a demandé à ce que les coupes reportées en 2025 soit programmées en 2024. La municipalité tenait à disposition des affouagistes, le bilan financier pour chaque section.

- Enjeu écologique de la sagne de Jambris.

Une réunion s'est tenue à la mairie de Bourg-Lastic le 7 décembre pour sceller officiellement un acte important impliquant les pêcheurs mais qui sera bénéfique pour tous : l'acquisition de la sagne de Jambris. Cette opération de préservation concerne 11 hectares, superficie exceptionnelle située sur notre commune. L'intérêt de cette acquisition est d'éviter que cette zone humide de tête de bassin ne soit endommagée ou même détruite comme les deux tiers des zones humides françaises. Une sagne participe à retenir l'eau dans le sol, à la filtrer, à soutenir l'étiage en période de sécheresse.

Sa sauvegarde aidera à la préservation d'un espace naturel riche, réservoir de biodiversité, à conserver pour les générations futures. L'AAPPMA de la commune de Bourg-Lastic a en effet sollicité la Fondation préservation patrimoine pêche (appelée Fondation des Pêcheurs) pour l'acquisition en vue de la sauvegarde de la sagne de Jambris. « La Fédération départementale, le Conservatoire des espaces naturels, la Safer, l'Agence de l'eau Adour Garonne » ont été des partenaires réactifs pour l'acquisition de cette parcelle.

- Le recours concernant l'annulation du projet éolien de Briffons a échoué. Actuellement un pourvoi en cassation est en cours avec l'aide de la Région pour annuler cette décision de la Cour d'Appel de LYON. En conséquence, les demandes d'autorisations concernant les travaux de raccordement d'ENEDIS à Rozet sont actuellement suspendues.

Nouvelles activités dans la commune



"Un nouveau chapitre de mon histoire commence.

Après 18 années d'enseignement musical riches d'expériences, me voici partie pour prendre soin des autres d'une autre manière, comme réflexologue et bientôt aussi comme aide-soignante.

La réflexologie c'est quoi ? C'est stimuler par des pressions rythmées des zones des pieds en lien avec différentes parties du corps. Pour quoi ? Pour réduire des tensions ou des douleurs, pour stimuler différentes fonctions de l'organisme (drainante, respiratoire, digestive...), pour accéder à un mieux-être physique et même psychique.

Réflexologue certifiée par l'école ÊTRE réflexologie à Lyon, je continue de me former, par la pratique et grâce à des formations complémentaires (maladies chroniques et dégénératives, accompagnement psycho-émotionnel...).

J'interviens à domicile, et bientôt peut-être aussi dans le cadre de mon métier d'aide-soignante dans des structures médicalisées.

J'aurai plaisir à vous rencontrer pour des séances avant tout agréables et relaxantes, adaptées à vos besoins."

Marie de Loze

GAEC de MONTROGNON
236 Route de Briffons
63 820 BRIFFONS
cohendymarine@gmail.com
06.64.79.65.16
06.66.98.05.82

Cultures céréales
Transformation pains / brioches
Elevage Equins et Bovins

Le GAEC est composé de Marine COHENDY et Hervé DE ROSE installé sur la commune de Briffons à Soulier depuis 2020.

L'exploitation est en agriculture Biologique avec diverses productions : luzerne, céréales, élevage équins et bovins, transformation des céréales en pains et brioches.

Nouveauté 2024, déménagement du labo de transformation de boulangerie à Soulier depuis le 3 Janvier.

Nous proposons plusieurs gammes de produits :

- pain complet au levain : nature, céréales, figes, noix, raisins, olives et bleu/noix.
- pain petit épeautre au levain.
- pain de seigle au levain.
- pain de maïs au levain.
- pain blanc.
- brioche : nature et pépites de chocolat.
- viennoiseries Label Rouge (prêtes à cuire).

Fabrication : Lundi et Mercredi
(sur commande de préférence)

Pain Blanc

Brioche Nature
Brioche pépites
chocolat

Pain et Baguette au levain
Nature ou Céréales

Boules
au levain

Petits Pains:
Noix, Figes, Olives,
Raisins et Bleu/Noix

Seigle
Seigle Raisins

Maïs / Maïs Raisins

Petit Epeautre

Nous serons ravis de vous accueillir à la boulangerie les lundi et mercredi de 7h30 à 13h30.

Fabrication de préférence sur commande en contactant le GAEC par téléphone au 06.64.79.65.16 ou 06.66.98.05.82 ou par mail : cohendymarine@gmail.com

Suivant les demandes, nous envisageons d'ouvrir éventuellement le samedi matin.

Cohendy Marine et De Rose Hervé

Un nouveau mode de collecte des ordures ménagères en 2024



Contexte :

La crise financière qui nous touche tous, nous demande de réfléchir à des pistes d'économie.

Avec l'obligation du tri à la source des bio déchets au 1^{er} Janvier 2024 ainsi que les aides sur l'investissement pour les déchets ménagers inexistantes, la grande majorité des élus du Syndicat se sont prononcés favorablement à la mise en place du regroupement des ordures ménagères.

Les élus du SMCTOM de la Haute Dordogne sont conscients que ce nouveau mode de collecte des déchets demande de la rigueur et des efforts pour chacun. Mais c'est à cette condition que nous relèverons le défi de l'efficacité du tri, de la réduction des déchets à traiter. Cette préoccupation est liée au respect de l'environnement, à la préservation du monde que nous voulons laisser à nos enfants.

But :

- Faciliter la collecte des ordures ménagères en camion en limitant les nuisances que celles-ci pouvaient entraîner, (respect de la voirie, plus de collecte dans le privé, marche arrière...).
- Plus de souplesse dans l'organisation de la collecte sans incidence pour l'utilisateur.
- Inciter les habitants à renforcer leur pratique de tri pour les emballages (bac jaune, bac pour le verre) et les déchets alimentaires (en compostant), voire à réduire les déchets.
- Harmoniser la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers.
- Améliorer la sécurité au travail des équipes de collecte.
- Réduire les coûts de fonctionnement en optimisant les tournées.
- Limiter l'augmentation de la REOM : la redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères.
- Maîtriser le coût global du service dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis passe pour l'enfouissement de 42€/T en 2020 à 65€/T en 2025 et pour l'incinération de 3€/T en 2020 à 15€/T en 2025 occasionnant un surcoût de près de **320 000€** pour le service.
- Limiter l'impact environnemental en supprimant la collecte en porte à porte.
- S'inscrire dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

Comment ?

L'emplacement des bacs sera réfléchi en concertation avec les élus des communes, en respectant les flux de mobilités et les bassins de vie. Pour faciliter les dépôts, les bacs ordures ménagères seront déposés essentiellement à côté des bacs de tri : 1 déplacement pour déposer les deux flux.

Les bacs ordures ménagères seront à la charge du SMCTOM ainsi que l'entretien et la maintenance.

Les nuisances olfactives des déchets viennent des bio déchets (préparation et restes de repas). La loi nous impose à les traiter sur place notamment par le compostage. Le syndicat vous aide à le mettre en place par la formation et la mise à disposition de composteur individuel de jardin, ou par des composteurs partagés.

Pour les personnes en difficultés les dépôts pourront se faire avec le soutien des aides à domicile comme pour le tri. Ce système a aussi un avantage : celui de ne plus se demander quand l'on doit sortir ses poubelles.

La mise en place des bacs de regroupement des ordures ménagères se fera progressivement début 2024, les habitants seront au préalable avertis par les canaux de communication habituels avec le soutien des mairies. Par conséquent, les bacs individuels et les sacs isolés ne seront plus collectés.

Petit rappel des bonnes pratiques : Je mets les OM en sacs fermés, je ne dépose pas de sac directement sur le sol, je maintiens mon geste de tri, je composte, je n'oublie pas les déchetteries.

Les entreprises sur notre commune

Aide à domicile

Côte à côte
Combas
04 73 21 67 95

Apiculteur récoltant

Mr Duboisset Sylvain
Rozet
06 45 22 98 38

Ingénierie, maîtrise d'oeuvre

Mr Duboeuf Philippe
Le Camp
06 73 65 50 32

Plâtrerie, revêtement murs et sols

Mr Savajol Benoît
Chez Jallat
06 70 13 36 85

Petits travaux de TP, fendage de bois

Mr Genestine Loïc
Bourdellas
06 33 25 75 91

Boulangerie et distributeur de pain

Mr et Mme Monarcha
Place de l'église
04 73 21 82 53

Gîte

Mme Barrier Marylise
Le Murguet
06 47 89 55 94

Gîte

Mme Guillot Fabienne
Rozet
06 04 42 93 64

Fleurs séchées

Mme Lamirand Laurie
Le Bourg
07 60 10 19 09

Maraîcher

Mr Bony Jérémie
Le Bourg
06 62 50 24 65

Carrière

Gisement : Basalte
Muratel
04 73 22 02 42

Création de bijoux sur lave

Un vrai petit bijou
Combas
06 62 28 63 63

Taxi et gîte

Mme Legoy Nathalie
Le Bourg
06 82 19 90 84

Electricité, plomberie

Mr Lamirand Laurent
Le Bourg
06 88 68 07 42

Gîte

Mr Chanseume Philippe
Rozet
06 46 67 57 93

Gîte

Mme Prugne Maryline
Le Bourg
06 70 95 98 01

Boulangerie bio

Mr De Rose et Mme Cohendy
Soulier
06 64 79 65 16

Réflexologue

Mme De Loze Marie
Le Bourg
06 03 56 40 99



CHERCHE FERME À REPRENDRE EN POLYCLTURE-ÉLEVAGE

📍 Puy-de-Dôme

TERRAIN :

- MINI 60 HA : 40 HA DE PRAIRIES PERMANENTES (DONT MINI 20 HA PÂTURABLES AUTOUR DE LA FERME)
- + MINI 20 HA LABOURABLES
- SOURCE JAMAIS TARIE OU FORAGE

BÂTIMENTS :

- STABILATION ADAPTABLE DE 25-35 VACHES + SUITES
- BÂTIMENTS AGRICOLES SUPPLÉMENTAIRES
- UNE MAISON D'HABITATION MINIMUM



2,5 personnes

↑
VACHES LAITIÈRES ET TRANSFORMATION
DE L'INTÉGRALITÉ DU LAIT

DÉCOUPE ET TRANSFORMATION DE VIANDE



0,5 pers

ARBORICULTURE
ET TRANSFORMATION



0,5 pers

→
CÉRÉALES



0,5 pers

Nous sommes un groupe de sept personnes ayant une formation d'ingénieur agronome, avec des expériences professionnelles dans des structures d'animation et de conseil agricole.

Nous montons un projet agricole centré sur un élevage bovin laitier. Quatre personnes seront double actives et poursuivront leurs métiers : conseil en agroforesterie, gestion forestière, enseignement en agronomie, mécanique agricole. Nous nous inscrivons dans une démarche d'agriculture durable et de participation à la dynamique des territoires ruraux.

Nous souhaitons privilégier l'appel à la Foncière Terre de Liens pour l'acquisition du foncier, cela nous permettra de concentrer nos apports personnels et

nos DJA dans l'outil de production. Nous sommes aussi ouverts à d'autres formes de transmissions.

Nous travaillons depuis 2020 à la construction de notre projet collectif (dimensionnement technique, lieu, valeurs, fonctionnement) et visons une installation en 2025 dans le département du Puy-de-Dôme, dont deux membres du collectif sont originaires.

CONTACTEZ-NOUS !

📞 07 86 78 45 57 ou 06 71 66 67 44
✉ fermedt@protonmail.com



Réunion des Maires de la Communauté de communes avec des Représentants de la Région pour présentation du contrat de ruralité à la salle des fêtes

(Une demande a été faite pour le bar associatif)



Procession des Jeunes lors de la messe pour la fête patronale



Portail au captage de Chanonet



Composteurs au gîte communal